

MARDI 15 AOÛT 2017



Défi du GRANON

LA 40^{ÈME} ÉDITION COMPORTERA CETTE ANNÉE, OUTRE LA MONTÉE CYCLISTE, UN NOUVEAU CHALLENGE AVEC LA MONTÉE PÉDESTRE DU GRANON.



C'est en 1978 que fut donné par Louison BOBET le départ de la première montée du col du Granon. Chaque année, cette épreuve cycliste a lieu au cœur de l'été et regroupe de très nombreux participants.

La 40^e édition est programmée pour le mardi 15 août 2017 et comportera cette année, outre la montée cycliste, un NOUVEAU CHALLENGE avec la montée pédestre du Granon.

En 1986, le « Tour de France » faisait étape au sommet de ce col, ce qui a contribué à rendre cette épreuve très populaire. Le parcours de 12 km, avec un dénivelé positif de 1063 mètres, dans un décor grandiose, en fait une « classique » que chacun se doit d'avoir à son palmarès.

L'enjeu... les Alpes grandeur nature ! Le Granon, l'ogre du Briançonnais situé à 2404 m d'altitude, est l'un des cols les plus difficiles et des plus exigeants d'Europe avec **9,3 % de pente moyenne**.

Le Défi du Granon est l'une des plus anciennes épreuves des Hautes-Alpes.



Défi du GRANON



Quelques INFOS...

- **REMISE DES DOSSARDS** le **lundi 14 août** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h45 ; le **mardi 15 août** de 8h00 à 10h15 à l'Office du Tourisme de Chantemerle (Commune de S^t Chaffrey). Un tee-shirt offert à chaque participant. Présentation de la licence sportive ou certificat médical lors du retrait du dossard.
- **DÉPART DE L'ÉPREUVE À 10H** pour les pédestres et 10h30 pour les cyclistes. Place du Téléphérique de Chantemerle (Site fléché).
- **A L'ARRIVÉE**, petit buffet campagnard mis en place par l'organisation. Pour les runners, une navette bus sera mise en place pour rejoindre S^t Chaffrey.
- **REMISE DES PRIX** à 15h00 dans le hall d'accueil du Serre d'Aigle (Place du Téléphérique). Les 5 premiers scratch (Femme et Homme) seront récompensés (trophées et primes) ainsi que les 3 premiers de chaque catégorie.

Règlement complet sur le site

www.granfondo-serrechevalier.com

Les CATÉGORIES...

ÉPREUVE CYCLISTE

- Cadettes et Cadets
= 2002 et 2001
- Juniors filles et garçons
= 2000 et 1999
- Espoirs = 1998-1997-1996-1995
- Seniors = 1994 à 1988
- Masters 1 = 1987 à 1978
- Masters 2 = 1977 à 1968
- Master 3 = 1967 à 1958
- Master 4 = 1957 à 1948
- Master 5 = 1947 et moins

ÉPREUVE PÉDESTRE

- Cadettes et Cadets,
16 et 17 ans = 2000 et 2001
- Juniors filles et garçons,
18 et 19 ans = 1998 et 1999
- Espoirs, 20 à 22 ans = 1995 à 1997
- Seniors, 23 à 39 ans = 1978 à 1994
- Masters 1, 40 à 49 ans = 1968 à 1977
- Masters 2, 50 à 59 ans = 1958 à 1967
- Master 3, 60 à 69 ans = 1948 à 1957
- Master 4, 70 à 79 ans = 1938 à 1947
- Master 5, 80 ans et plus
= 1937 et moins

Ne pas jeter sur la voie publique

Bulletin d'inscription / Modulo di iscrizione

40^{ème} « Défi du Granon » Mardi 15 août 2017 / 15 agosto 2017

- ÉPREUVE CYCLISTE, 40^e Défi du Granon
- ÉPREUVE PÉDESTRE, Challenge RunAzur 2017

NOM / Cognome : _____

PRÉNOM / Nome : _____

MAIL : _____

SEXE / Sesso F M

DATE DE NAISSANCE / Data di nascita : _____

NOM DU CLUB OU VILLE / Società di appartenenza : _____

Inscription : 10 € - Chèque (Controllare) à l'ordre de :
« ASPTT Briançon »

« J'accepte le règlement du Défi du Granon »

DATE / Data: _____

Signature / Firma >

ASPTT Briançon
B.P. 20
FR. 05101 BRIANCON CEDEX